

**Géraldine BOZEC**

**Doctorat de science politique, spécialisation sociologie politique  
Institut d'Etudes Politiques de Paris**

***Les héritiers de la République. Eduquer à la citoyenneté à l'école  
dans la France d'aujourd'hui.***

*Thèse dirigée par Sophie Duchesne, directrice de recherche au CNRS, Centre d'études européennes, Institut d'Etudes Politiques de Paris.*

*Soutenue le 26 novembre 2010.*

*Mention très honorable avec les félicitations du jury.*

**Jury :**

- Yves Déloye, professeur des Universités en science politique, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux (rapporteur)
- Jean-Marie Donegani, professeur des Universités en science politique, Institut d'Etudes Politiques de Paris (président)
- Sophie Duchesne, directrice de recherche au CNRS, Centre d'études européennes, Institut d'Etudes Politiques de Paris (directrice de thèse)
- Marie Duru-Bellat, Professeur des Universités en sociologie, Institut d'Etudes Politiques de Paris
- Françoise Lorcerie, directrice de recherche au CNRS, Institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman, Université Aix-Marseille (rapporteur)
- Elizabeth Frazer, University Lecturer in Politics, Department of Politics and International Relations, and Official Fellow and Tutor in Politics, New College, University of Oxford

**Résumé (court) :**

Cette thèse portait sur la socialisation civique à l'école primaire française dans la période contemporaine. Elle visait à étudier un objet resté peu exploré alors même que de fortes hypothèses étaient formulées, sans recherche empirique correspondante, concernant notamment le rôle encore joué aujourd'hui par l'école dans la formation du lien national ou d'un certain rapport des individus au pouvoir. Un des fils directeurs de mon travail consistait à mettre en regard la situation contemporaine avec la période fondatrice représentée par l'enseignement de la Troisième République. Ma recherche visait à prendre en compte une multiplicité de niveaux et à saisir les continuités et discontinuités entre eux : débats sur l'école, discours ministériels, discours syndicaux, revues pédagogiques, représentations et pratiques des enseignants. La recherche a permis de montrer, en particulier, la force persistante de la fabrication d'un « nous » national unitaire par l'enseignement primaire, ainsi que les tensions et les impensés qui l'accompagnent. Elle a aussi souligné, au-delà de la complexité et de la variété des résultats d'un niveau d'analyse à l'autre, la particularité de l'éducation à la citoyenneté contemporaine : l'univers de référence civique d'aujourd'hui est singulièrement tourné vers le passé et l'héritage politique national et vient peu fonder de mobilisations militantes et de projections positives vers le présent et l'avenir.

## Résumé (détaillé) :

Cette thèse porte sur la socialisation civique à l'école primaire française dans la période contemporaine. Elle visait à étudier un objet resté encore peu exploré alors même que de fortes hypothèses avaient été formulées, sans recherche empirique correspondante, concernant notamment le rôle encore joué aujourd'hui par l'école dans la formation du lien national ou d'un certain rapport des individus au pouvoir. Un des fils directeurs de mon travail consistait à mettre en regard la situation contemporaine avec la période fondatrice représentée par l'enseignement de la Troisième République.

Ma recherche visait à prendre en compte une multiplicité de niveaux et à saisir les continuités et discontinuités entre eux. Ont d'abord été pris en compte les éléments qui contribuent à encadrer, normativement et pratiquement, le travail des instituteurs. A cette fin, l'analyse a porté sur les discours publics les plus visibles émanant d'acteurs gouvernementaux, d'hommes politiques, d'intellectuels ou d'experts ; la presse syndicale et la presse spécialisée dans les questions éducatives ; des éléments plus proches du quotidien professionnel des enseignants (instructions officielles, programmes et ouvrages scolaires d'histoire, de géographie et d'éducation civique). La période étudiée s'étendait de la fin des années 1970 à 2006, ce qui a permis d'analyser l'évolution des débats depuis le renouveau des discussions sur la mission civique de l'école à la fin des années 1970, ainsi que de prendre en compte la socialisation professionnelle des enseignants actuels sur une plus longue durée. Par ailleurs, les représentations et les pratiques des instituteurs ont été saisies à travers une enquête de terrain qualitative conduite entre 2003 et 2006 dans quatorze écoles primaires françaises, impliquant vingt quatre enseignants et leurs élèves. L'enquête a reposé sur des observations en classe, un test projectif conduit avec les élèves et commenté par leur enseignant et des entretiens approfondis avec les instituteurs.

La thèse aborde la notion de citoyenneté en distinguant deux de ses dimensions essentielles : l'idée d'appartenance commune, d'une part, l'engagement dans la cité et le rapport au pouvoir, d'autre part. Dans le sillage de Norbert Elias et de ses réflexions sur le rôle des systèmes éducatifs dans la construction identitaire contemporaine (dans *La Société des individus*), ce questionnement sur la citoyenneté a été articulé à une interrogation sur les identités du « nous » et du « je » encouragés ou au contraire mis à distance voire rejetés par les acteurs du champ éducatif. Cela m'a conduite à une triple interrogation, selon laquelle cette thèse est structurée dans son écriture.

La première partie de la thèse porte sur l'appartenance nationale et l'émergence ou non de nouveaux niveaux d'appartenance, tels que l'Europe ou le monde, comme horizons pertinents dans le milieu scolaire. Elle montre globalement que le renforcement du « nous » national demeure un élément central de l'enseignement primaire, dans les discours éducatifs comme dans les classes. L'appartenance européenne est quant à elle peu investie ou l'est de manière contrastée. Le citoyen, tel que pensé et mis en scène dans les discours et les pratiques scolaires, n'est en rien un individu délié : il est avant tout le membre d'une nation. Dans les discours publics, la définition de la nation française est variable, mais un certain rapprochement s'observe dans les années 1990 et 2000, avec la référence croissante, qui devient dominante, à l'idée floue de « valeurs de la République ». Au niveau des classes, on relève également une variété de positions et de pratiques, liée à une combinaison d'éléments dans les trajectoires des enseignants comme le lien institutionnel avec l'Eglise catholique, l'ancrage ou non dans un territoire local, l'orientation politique. Cependant, si tous les enseignants ne valorisent pas l'ancrage national des enfants comme futurs citoyens, ou même s'y opposent, ils contribuent en pratique, du fait de routines professionnelles et d'impensés, à encourager ce type de citoyen. A tous les niveaux d'observations, le patriotisme, marqué par un rapport affectif à l'appartenance nationale, s'affaiblit comme élément de l'éducation

civique, au profit de ce qui a été désigné comme un « nationalisme cognitif », qui conduit à naturaliser la nation et en fait une entité connue et familière. Dans les manuels scolaires et dans les pratiques de classe, on peut noter la persistance d'une orientation contradictoire, déjà à l'œuvre dans les discours scolaires de la Troisième République : la nation française apparaît sous le jour de l'universel avec la référence centrale aux droits de l'homme tout en étant dans le même temps ethnicisée, le récit scolaire de l'histoire continuant notamment de l'ancrer dans une lointaine origine gauloise.

La deuxième partie de la thèse avait trait aux autres types d'appartenances collectives du citoyen : elle concernait le traitement des appartenances locales, culturelles, de l'ethnicité, de la classe sociale et du genre dans le champ scolaire. Elle conclue globalement au primat du prisme unitaire dans les discours publics et dans les représentations des enseignants. Ce prisme unitaire engendre chez les instituteurs une difficulté à concevoir la diversité de leurs élèves en termes d'origines et de religion autrement que comme un problème. Au-delà de différences importantes entre enseignants, liées à leurs appartenances religieuses et politiques et à leur vécu personnel de la mixité culturelle, c'est la même matrice unitaire qui semble à l'œuvre dans leurs représentations et leurs manières de faire. L'islam suscite dans toutes les classes des formes très nettes d'altérisation. En termes d'égalité dans l'espace scolaire, l'attitude des enseignants apparaît à bien des égards ambivalente. Le poids de la norme égalitaire les conduit à valoriser le statut égal des enfants comme individus à l'école. Mais dès lors qu'il s'agit des familles, les appartenances collectives sont réintroduites comme critère de jugement. On relève des processus de stigmatisation et de mise à distance des milieux familiaux, sur la base d'un jugement complexe qui mobilise en premier lieu la catégorie sociale, mais aussi les catégories ethniques, religieuses et scolaires. Ces processus se trouvent atténués dans le cas d'engagements militants auprès des publics scolaires populaires. Tant le prisme unitaire que le poids de la norme égalitaire aboutissent au final à une place limitée et ambiguë de l'enfant comme individu singulier à l'école. L'enfant est peu considéré positivement comme une personne, dotée d'appartenances et d'ancrages collectifs singuliers, tout comme ses qualités individuelles spécifiques sont peu mises en valeur dans la vie scolaire quotidienne.

La dernière partie de la thèse traitait de la seconde dimension de la citoyenneté : l'engagement dans la vie collective. L'individu prime également à ce niveau : dans les discours publics comme en classe, c'est en effet le citoyen individuel qui est mis en valeur au détriment de « nous » multiples, capables d'un pouvoir d'action dans la vie collective. Dans les écoles, en particulier, cette orientation se lit dans la manière dont la vie civique est présentée – le vote en étant l'élément essentiel –, mais aussi à travers les formes de participation à la vie scolaire, limitées en termes de pouvoir et en grande partie comprises comme une autodiscipline individuelle vis-à-vis des règles scolaires.

Au total, au-delà de la variété de ces résultats, se dessine comme caractéristique centrale de la période contemporaine un univers de référence civique qui est singulièrement tourné vers le passé. La formation du citoyen aujourd'hui a perdu la vocation militante, combative et construite qui était la sienne un siècle plus tôt. Les instituteurs de la Troisième République avaient conscience de transmettre aux écoliers la valeur de la nation républicaine et d'être engagés dans un combat politique. Aujourd'hui les enseignants et au-delà les acteurs du champ éducatif apparaissent largement comme des héritiers et la référence à l'idéal républicain fonde peu de projections fortes et positives vers le présent et l'avenir.